



Midi Centre

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité départemental de l'Aveyron**  
Impasse des Vieux Chênes  
12 000 RODEZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

La Tour Raynalde  
4, Boulevard d'Estourmel  
12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 71 22  
Fax : 05 65 68 59 55

rodez@midi-centre.com

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

41, rue du Village  
d'Entreprises - Bâtiment 8  
31670 LABEGE

Tél : 05 61 19 03 60  
Fax : 05 61 19 03 69

toulouse@midi-centre.com



**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité départemental de l'Aveyron**  
Impasse des Vieux Chênes  
12 000 RODEZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux Membres du Comité,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de l'Aveyron de la Ligue Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## **RESPONSABILITES DES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient aux instances dirigeantes de l'Association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elles estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux instances dirigeantes d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Fait à RODEZ, le 5 avril 2023**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Cabinet de Conseils Associés MIDI-CENTRE**

**Claude SERIO, Associé**



## **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par les instances dirigeantes de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 390.11</b>	<b>(13 268.89)</b>	<b>2 121.22</b>	<b>632.32</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 390.11	(13 268.89)	2 121.22	632.32
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>41 040.00</b>		<b>41 040.00</b>	<b>40 480.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	41 040.00		41 040.00	40 480.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>56 430.11</b>	<b>(13 268.89)</b>	<b>43 161.22</b>	<b>41 112.32</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>25 360.50</b>		<b>25 360.50</b>	<b>24 783.69</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	25 360.50		25 360.50	24 783.69
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>461 922.86</b>		<b>461 922.86</b>	<b>429 917.03</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	461 922.86		461 922.86	429 917.03
Charges constatées d'avance	427.08		427.08	414.72
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>487 710.44</b>		<b>487 710.44</b>	<b>455 115.44</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>544 140.55</b>	<b>(13 268.89)</b>	<b>530 871.66</b>	<b>496 227.76</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A RÉALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>429 821.56</b>	<b>383 300.53</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	60 000.90	60 000.90
Réserves pour projet de l'entité	369 820.66	323 299.63
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>56 558.81</b>	<b>46 521.03</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>486 380.37</b>	<b>429 821.56</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>486 380.37</b>	<b>429 821.56</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges	1 237.00	8 680.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>1 237.00</b>	<b>8 680.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>43 254.29</b>	<b>42 726.20</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 348.63	31 444.94
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	7 670.10	5 027.26
Dettes fiscales	235.56	142.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 112.00
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>15 000.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>43 254.29</b>	<b>57 726.20</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>530 871.66</b>	<b>496 227.76</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	19 080.00	19 856.00	(776.00)	-3.91 %
Ventes de biens et services	26 535.55	21 166.41	5 369.14	25.37 %
Ventes de biens	190.00	380.00	(190.00)	-50.00 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	26 345.55	20 786.41	5 559.14	26.74 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	8 166.00	14 876.00	(6 710.00)	-45.11 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	317 949.98	325 383.48	(7 433.50)	-2.28 %
Dons manuels	317 949.98	325 383.48	(7 433.50)	-2.28 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	72 635.72	32 431.53	40 204.19	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	7 443.00	6 498.00	945.00	14.54 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	101.97	0.51	101.46	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>451 912.22</b>	<b>420 211.93</b>	<b>31 700.29</b>	<b>7.54 %</b>
Achats de marchandises	749.02	252.28	496.74	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	97 042.70	78 141.60	18 901.10	24.19 %
Aides financières	216 582.73	209 766.52	6 816.21	3.25 %
Impôts, taxes et versements assimilés	761.12	853.54	(92.42)	-10.83 %
Salaires et traitements	44 562.75	52 198.50	(7 635.75)	-14.63 %
Charges sociales	11 592.83	15 298.86	(3 706.03)	-24.22 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	899.10	1 035.10	(136.00)	-13.14 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	24 780.63	19 906.85	4 873.78	24.48 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>396 970.88</b>	<b>377 453.25</b>	<b>19 517.63</b>	<b>5.17 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>54 941.34</b>	<b>42 758.68</b>	<b>12 182.66</b>	<b>28.49 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 743.47	999.79	743.68	74.38 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 743.47</b>	<b>999.79</b>	<b>743.68</b>	<b>74.38 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 743.47</b>	<b>999.79</b>	<b>743.68</b>	<b>74.38 %</b>



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>56 684.81</b>	<b>43 758.47</b>	<b>12 926.34</b>	<b>29.54 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char		2 869.56	(2 869.56)	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>2 869.56</b>	<b>(2 869.56)</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>2 869.56</b>	<b>(2 869.56)</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	126.00	107.00	19.00	17.76 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>453 655.69</b>	<b>424 081.28</b>	<b>29 574.41</b>	<b>6.97 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>397 096.88</b>	<b>377 560.25</b>	<b>19 536.63</b>	<b>5.17 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>56 558.81</b>	<b>46 521.03</b>	<b>10 037.78</b>	<b>21.58 %</b>
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
NON AFFECTÉS				



## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS** **CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>6</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4	<i>Dettes</i>	14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>16</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2	<i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	18
4.2.1.3	<i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	20

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i> .....	21
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i> .....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	22
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	23
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	24
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	28
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	29
5.1	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	29
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	29
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	30
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	30
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	30

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- *Le financement des missions sociales s'élève à 268 216 € sur l'exercice 2022 alors qu'il était de 252 897 € sur l'exercice 2021*
- *Les legs comptabilisés en produits sur l'exercice s'élèvent à 44 724 € pour 2022 et ceux-ci s'élevaient à 32 432 € pour 2021.*

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 649	2 388	647	15 390
Immobilisations financières	40 480	560		41 040
<b>Total</b>	<b>54 129</b>	<b>2 948</b>	<b>647</b>	<b>56 430</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 388</b>	<b>647</b>
→ Matériel de bureau et informatique	2 388	647
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>560</b>	<b>0</b>
→ Autres titres immobilisés	560	
→ ...		
<b>Total</b>	<b>2 948</b>	<b>647</b>



### **3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé**

<b>Rubriques</b>	<b>Début Exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Sorties de l'actif</b>	<b>Fin exercice</b>
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	13 017	899	647	13 269
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>13 017</b>	<b>899</b>	<b>647</b>	<b>13 269</b>

### **3.1.4 Méthode et durées d'amortissements**

<b>Nature des biens Immobilisés</b>	<b>Durées Mode linéaire</b>
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau et publicitaire	de 3 à 5 ans

### **3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières**

<b>Rubriques</b>	<b>Début Exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Fin exercice</b>
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	40 480	560		41 040
<b>Total</b>	<b>40 480</b>	<b>560</b>	<b>0</b>	<b>41 040</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### **3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022**

L'association ne possède aucun bien via ce biais de financement.

### 3.1.7 Stocks

L'association ne possède aucun stock.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	25 361	25 361	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	427	427	
<b>Total</b>	<b>25 788</b>	<b>25 788</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	31 355	
Livrets et comptes épargne	430 568	1 743
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>461 923</b>	<b>1 743</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Dons à recevoir	66	41
→ Divers produits à recevoir	25 294	24 590
→ Débiteurs divers	0	152
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>25 360</b>	<b>24 783</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Charges constatées d'avance d'exploitation	427	415
<b>Total</b>	<b>427</b>	<b>415</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								60 001
→ Fonds de réserve générale	60 001							
→ Fonds de réserve missions sociales	323 300	46 521						369 821
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecart de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	46 521			56 559				56 559
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>429 822</b>	<b>46 521</b>	<b>0</b>	<b>56 559</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>486 381</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	8 680		7 443	1 237
→				
<b>Total</b>	<b>8 680</b>	<b>0</b>	<b>7 443</b>	<b>1 237</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Augmentation des salaires de 2% par an pour l'ensemble du personnel ;
- Taux de rotation de 0% ;
- Taux de charges sociales de 45% pour l'ensemble du personnel ;
- Taux d'actualisation de 3,40% ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 349	35 349		
Dettes des legs ou donations	0	0		
Dettes fiscales et sociales	7 906	7 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
<b>Total</b>	<b>43 254</b>	<b>43 254</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>560</b>	<b>856</b>
→ Impôt sur les sociétés	126	107
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	434	749
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>7 345</b>	<b>4 313</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 797	774
→ Caisse de retraite	721	352
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 700	2 564
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 019	588
→ Prélèvement à la source	110	35
<b>Total</b>	<b>7 906</b>	<b>5 169</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>33 806</b>	<b>27 308</b>
→ FNP - Factures non parvenues	33 806	27 308
...		
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>0</b>	<b>6 112</b>
Charge à payer recherche		1 112
Charges à payer		5 000
<b>Total</b>	<b>33 806</b>	<b>33 420</b>



#### 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

##### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	281 595,17	262 263,79	260 469,81	254 869,81
1.1 Réalisées en France	281 595,17	262 263,79	260 469,81	254 869,81
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	103 052,16	83 720,78	87 949,34	82 349,34
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	178 543,01	178 543,01	172 520,47	172 520,47
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	58 795,10	58 795,10	51 062,03	50 441,74
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	58 795,10	58 795,10	51 062,03	50 441,74
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	56 006,76	47 738,79	65 921,41	54 575,34
3.1 Frais d'information et de communication	80,60	80,60	1 399,60	1 399,60
3.2 Frais de fonctionnement	55 173,10	46 905,13	63 082,04	51 735,97
3.3 Autres charges	753,06	753,06	1 439,77	1 439,77
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	573,85	573,85		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	126,00		107,00	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>397 096,88</b>	<b>369 371,53</b>	<b>377 560,25</b>	<b>359 886,89</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>56 558,81</b>		<b>46 521,03</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>				

RESSOURCES	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-413 530,97</b>	<b>-413 530,97</b>	<b>-399 837,21</b>	<b>-399 837,21</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-19 080,00	-19 080,00	-19 856,00	-19 856,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-317 949,98	-317 949,98	-325 383,48	-325 383,48
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-76 500,99	-76 500,99	-54 597,73	-54 597,73
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-24 515,72</b>		<b>-2 870,07</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-24 413,75			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-101,97		-2 870,07	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-8 166,00</b>		<b>-14 876,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-7 443,00</b>	<b>-7 443,00</b>	<b>-6 498,00</b>	<b>-6 498,00</b>
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>-453 655,69</b>	<b>-420 973,97</b>	<b>-424 081,28</b>	<b>-406 335,21</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>				

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Dons des associations amies	48 222	32 432
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	6 870	426
→ Ventes	190	380
→ Activités de récupérations	19 476	20 361
→ Produits financiers	1 743	1 000
<b>Total</b>	<b>76 501</b>	<b>54 598</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
<b>Autres produits</b>	102	2 870
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>2 870</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	81 527	75 896
Actions d'information, prévention, dépistage	10 850	5 185
Actions de formation	293	214
Actions de recherche	9 638	5 858
Actions autres	743	796
<b>Total</b>	<b>103 051</b>	<b>87 949</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	15 035	21 712
Actions d'information, prévention, dépistage	0	5 996
Actions de formation		
Actions de recherche	163 508	144 812
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>178 543</b>	<b>172 520</b>

### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	81	1 400
Frais de gestion	47 722	55 461
Cotisation statutaire	6 690	6 768
Impôts et taxes	761	854
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>55 254</b>	<b>64 483</b>

### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

##### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

##### 4.4.2 Principes de valorisation

<b>Nature de la contribution</b>	<b>Méthode de valorisation</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Bénévolat	SMIC x 1,5		
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Les contributions volontaires en nature ont seulement été valorisées dans l'annexe et n'ont pas été comptabilisées sur l'exercice 2022.

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	116				633						749
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	34 400				36 107		26 536				97 043
Aides financières	38 040	178 543									216 583
Impôts, taxes et versement assimilés							761				761
Salaires et traitements	17 117				17 348		10 098				44 563
Charges sociales							11 593				11 593
Dotations aux amortissements et dépréciations							325	574			899
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	13 379				4 708		6 694				24 780
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									126		126
<b>TOTAL</b>	<b>103 052</b>	<b>178 543</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58 795</b>	<b>0</b>	<b>56 007</b>	<b>574</b>	<b>126</b>	<b>0</b>	<b>397 097</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 084
<b>Total</b>	<b>4 084</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

	REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Décembre 2022	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>281 595,17</b>	<b>262 263,79</b>	<b>260 469,81</b>	<b>254 869,81</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>		<b>281 595,17</b>	<b>262 263,79</b>	<b>260 469,81</b>	<b>254 869,81</b>
<b>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</b>		<b>103 052,16</b>	<b>83 720,78</b>	<b>87 949,34</b>	<b>82 349,34</b>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		81 527,13	66 527,13	75 896,29	70 296,29
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 850,00	6 518,62	5 184,98	5 184,98
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et a		292,76	292,76	214,05	214,05
Actions de société et politique de santé		743,29	743,29	796,22	796,22
Actions internationales réalisées par l'organisme					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		9 638,98	9 638,98	5 857,80	5 857,80
Actions de création-subvention-administration d'établissement					
Autres actions					
<b>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</b>		<b>178 543,01</b>	<b>178 543,01</b>	<b>172 520,47</b>	<b>172 520,47</b>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		15 035,20	15 035,20	21 712,17	21 712,17
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				5 996,30	5 996,30
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et a					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		163 507,81	163 507,81	144 812,00	144 812,00
Programmes nationaux		163 507,81	163 507,81	144 812,00	144 812,00
Programmes régionaux et départementaux					
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>					
<b>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</b>					
<b>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>58 795,10</b>	<b>58 795,10</b>	<b>51 062,03</b>	<b>50 441,74</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>		<b>58 795,10</b>	<b>58 795,10</b>	<b>51 062,03</b>	<b>50 441,74</b>
Frais d'appel de dons		47 503,54	47 503,54	40 891,37	40 891,37
Frais d'appel des legs					
Frais de traitements des dons		7 438,69	7 438,69	6 320,69	6 320,69
Frais de traitements des legs		31,55	31,55	203,68	203,68
Frais de campagne pour des dons en nature					
Frais pour manifestations et ventes		3 507,32	3 507,32	620,29	
Activités de récupérations		314,00	314,00	3 026,00	3 026,00
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>					
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Recherche					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>56 006,76</b>	<b>47 738,79</b>	<b>65 921,41</b>	<b>54 575,34</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>		<b>80,60</b>	<b>80,60</b>	<b>1 399,60</b>	<b>1 399,60</b>
Frais d'information et de communication externe		80,60	80,60	1 399,60	1 399,60
Frais d'information et de communication interne					
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>		<b>55 173,10</b>	<b>46 905,13</b>	<b>63 082,04</b>	<b>51 735,97</b>
Frais de gestion		47 722,31	39 454,34	55 460,64	44 114,57
Formation administrative					
Impôts et taxes		761,12	761,12	853,54	853,54
Cotisation statutaire 10%		6 689,67	6 689,67	6 767,86	6 767,86
<b>3.3 Autres charges</b>		<b>753,06</b>	<b>753,06</b>	<b>1 439,77</b>	<b>1 439,77</b>
Charges financières		427,81	427,81	404,67	404,67
Dotations aux amortissements		325,25	325,25	1 035,10	1 035,10
Charges exceptionnelles					

4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	573,85	573,85		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	126,00		107,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Report en fonds dédiés sur contributions financières				
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>397 096,88</b>	<b>369 371,53</b>	<b>377 560,25</b>	<b>359 886,89</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>56 558,81</b>		<b>46 521,03</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>				

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON Décembre 2022	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-413 530,97	-413 530,97	-399 837,21	-399 837,21
1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>		-19 080,00	-19 080,00	-19 856,00	-19 856,00
Cotisations		-19 080,00	-19 080,00	-19 856,00	-19 856,00
1.2 <i>Dons, legs et mécénat</i>		-317 949,98	-317 949,98	-325 383,48	-325 383,48
Dons manuels non affectés		-264 670,17	-264 670,17	-311 927,06	-311 927,06
Dons manuels affectés		-53 279,81	-53 279,81	-13 456,42	-13 456,42
Legs, donations et assurances-vie non affectés					
Legs et autres libéralités affectés					
Mécénat					
1.3 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>		-76 500,99	-76 500,99	-54 597,73	-54 597,73
Manifestations		-6 869,60	-6 869,60	-425,90	-425,90
Ventes (dont abonnement à vivre)		-190,00	-190,00	-380,00	-380,00
Prestations et autres ventes					
Activités de récupération		-19 475,95	-19 475,95	-20 360,51	-20 360,51
Charges et Produits exceptionnels					
Droits d'Auteurs					
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)					
Autres produits affectés					
Produits financiers		-1 743,47	-1 743,47	-999,79	-999,79
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-48 221,97	-48 221,97	-32 431,53	-32 431,53
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-24 515,72		-2 870,07	
2.1 <i>Cotisations avec contrepartie</i>					
Cotisations					
2.2 <i>Parrainage des entreprises</i>					
Parrainage et recherche partenariat					
2.3 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>		-24 413,75			
Contributions financières reçues		-24 413,75			
2.4 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>		-101,97		-2 870,07	
Autres prod. d'activités annexes et prest		-101,97		-0,51	
Transfert de charges					
Produits exceptionnels				-2 869,56	
Ventes et Prestations (Comités)					
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		-8 166,00		-14 876,00	
État					
SINCA					
Collectivités locales		-8 166,00		-8 476,00	
Autres organismes					
Autres subventions affectées aux missions sociales				-6 400,00	

4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-7 443,00	-7 443,00	-6 498,00	-6 498,00
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP				
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
<b>TOTAL</b>	<b>-453 655,69</b>	<b>-420 973,97</b>	<b>-424 081,28</b>	<b>-406 335,21</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>				

#### **4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

<b>Date d'acquisition</b>	<b>Nature de l'immob.</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Subv. d'investissement</b>	<b>Part de l'emprunt</b>	<b>Total des immob acquises par la Générosité du Public</b>	<b>Dotations brute</b>	<b>Dotations à neutraliser</b>
<b>2016</b>	Photocopieur	5 220			5 220	0	0
	Projecteur	1 992			1 992	0	0
	Arche pub.	2 347			2 347	0	0
<b>2020</b>	Ordinateur PC	1 229			1 229	55	55
<b>2022</b>	Ordinateur	815			815	204	204
	Ordinateur	1 573			1 573	66	66
<b>Total</b>		<b>13 176</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 176</b>	<b>325</b>	<b>325</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	21	165	0,10	2 739
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	35	0,02	581
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	35	1 047	0,64	17 380
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>1 247</b>	<b>1</b>	<b>20 700</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### **5.1.2 Informations relatives au personnel salarié**

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

<b>Rubriques</b>	<b>Nombre de personnes</b>	<b>Nombre d'heures DADS</b>	<b>Equivalent plein-temps(1)</b>
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 979	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2 979</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### **5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	3 168
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>3 168</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### **5.1.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 385 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.